
Poulailler au Village vacances Les Hauts de Najac.

Ouest Aveyron Communauté

Chemin de Treize Pierres
Bp421
12200 Villefranche-de-Rouergue
[Voir le site internet](#)

Auteur :

Elise Jean
elise.jean@cc-villefranchois.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

En septembre 2011, la Communauté de communes du Canton de Najac et la Communauté de communes du Villefranchois ont signé, avec l'ADEME, un Programme local de prévention des déchets. Afin de faire vivre ce programme et d'atteindre les objectifs fixés, les Communautés de communes accompagnent les associations, les professionnels et les particuliers dans différents projets visant à diminuer la quantité de déchets produits localement.

En août 2012, la Communauté de communes du Canton de Najac a été sollicitée par le Village vacances « Les Hauts de Najac » pour un accompagnement vers la réduction des déchets issus de leur restaurant. En effet, de part sa capacité d'accueil, - environ deux cents personnes par jour présentes sur le site pendant six mois de l'année- le village vacances « Les Hauts de Najac » figure parmi les plus gros producteurs de déchets fermentescibles du territoire.

La Communauté de communes du Canton de Najac leur a ainsi proposé un accompagnement technique et financier pour la mise en place d'un poulailler.

Ce projet de poulailler, vivement accueilli par le Directeur du VVF est devenu un projet pilote sur le territoire.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Le poulailler a été dimensionné pour accueillir une trentaine de poules. L'objectif étant de détourner environ 2 tonnes de biodéchets par saison estivale (6 mois) sur les 13,5 tonnes de biodéchets produits chaque année au VVF soit environ 15% du gisement.

Résultats quantitatifs

En juin 2014 (date de mise en fonctionnement du poulailler) le Village vacances Les Hauts de Najac accueillait 25 poules pour manger une partie des déchets organiques issus de son restaurant. En 3 mois et demi de fonctionnement (de mi juin à fin septembre) le poulailler a permis de détourner 900 kg de restes de repas générés par les touristes.

En 2015, 5 poules supplémentaires ont été introduites dans le poulailler portant le nombre total à 30 poules. Présentes dès le mois d'avril sur le site du VVF, elles ont permis de détourner 1,7 tonnes de biodéchets sur la saison estivale (6 mois).

Chaque poule mange donc environ 117 kg de biodéchets en une année. Un rationnement s'est avéré nécessaire pour que les poules ne présentent pas de problèmes de santé.

Résultats qualitatifs

De part son originalité, cette expérience a permis de communiquer largement autour de la thématique de la réduction des déchets.

Le poulailler a également permis de sensibiliser les touristes du VVF en leur "donnant à voir" les déchets qu'ils gênent.

MISE EN OEUVRE

Planning

- **Fin 2012**: prise de contact du VVF Les Hauts de Najac avec la Communauté de communes du Canton de Najac.

- 2013:

- différentes rencontres sont organisées entre l'animatrice du Programme de Prévention des déchets, le Directeur du VVF et le responsable technique du site. Ces rencontres vont permettre d'affiner le projet afin de définir le nombre de poules, la grandeur et la localisation du poulailler, l'organisation en interne. La visite d'un élevage de poules en plein air a permis de répondre aux dernières questions (nombre de m²/poules, etc.)

- un diagnostic (avec pesées) a été réalisé pour évaluer les quantités de déchets potentiellement détournables.

- signature de la convention entre les deux parties.

Nota: la construction du poulailler aurait dû commencer en avril 2013. Cependant, un certain nombre d'évènements (organisation d'un séminaire national au VVF) a fait prendre du retard dans le calendrier.

- **début 2014**: construction du poulailler

- **juin 2014**: introduction des 25 poules et début du détournement des déchets.

- **avril 2015**: - 5 poules supplémentaires introduites dans le poulailler portant le nombre total à 30.

- suivi du projet.

Moyens humains

Pour la Communauté de communes du Canton de Najac:

- L'animatrice du Programme local de Prévention des déchets (environ 26h)

Pour le VVF:

- Le Directeur

- Le responsable technique du site: environ 90 heures pour la construction du poulailler + environ 1h30/semaine pour l'entretien du poulailler (nourrir les poules, nettoyer le poulailler, etc.)

Moyens financiers

La Communauté de communes du Canton de Najac a souhaité financer l'intégralité des matériaux nécessaires à la construction du poulailler (chape béton sur une partie du poulailler, poulailler en parpaing, grillage, armature métallique, etc). Le montant des matériaux s'élève à 3654,18 euros HT.

Les autres frais correspondent au salaire de l'animatrice du PLP.

Moyens techniques

La construction du poulailler a été réalisée en interne par le responsable technique du Villages vacances.

Partenaires mobilisés

Village vacances des Hauts de Najac

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Le projet est reproductible dans toutes les structures touristiques et toutes les structures bénéficiant d'un service de restauration.

En dehors de la saison touristique, la moitié des poules est donnée au personnel du VVF (vivantes) l'autre moitié est gardée pour l'année suivante. Un technicien présent en permanence sur le site se charge des poules restantes (alimentation par les biodéchets récupérés chez lui et chez des connaissances ainsi que du grain).

Difficultés rencontrées

Il est plus d'usage de distribuer des poules aux habitants d'un territoire que de favoriser le développement de poulailler sur de grosses structures et notamment touristiques. En ce sens, ce projet est original. De plus, la taille du poulailler (25 à 30 poules) reste assez exceptionnelle.

Recommandations éventuelles

La mise en place d'un poulailler de cette taille nécessite quelques précautions:

- s'assurer qu'un agent technique soit en mesure de gérer un poulailler d'une trentaine de poules (entretien du poulailler, élevage des poules, apport de nourriture).

- conventionner pour définir les modalités de prise en charge des poules à la fin de chaque saison touristique.

- s'assurer d'un espace vert suffisant (un agrandissement du poulailler est envisagé afin que les poules aient davantage de place pour courir).

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | HOTELLERIE RESTAURATION | BIODECHET

Dernière actualisation

Janvier 2016

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Marion FORGUE
marion.forgue@ademe.fr
Direction régionale Occitanie